Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **20 (1932)**

Heft 378

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-260687

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

de la Convention sur le travail de nuit des femmes nous touchait si directement qu'il était criant que les 54 Etats membres de l'Organisation Internationale du Travail n'aient pas tous désigné des femmes pour faire partie de leur délégation comme le veut le Traité, alors que cette année, et bien que des questions à l'ordre du jour nous intéressent de très près (l'âge d'admission des enfants aux professions non industrielles, la suppression des bureaux payants de placement, et l'assurance-vieillesse), la situation est cependant légèrement différente.

Autour de la Conférence du Désarmement

Le Désarmement moral

On sait que la Conférence du Désarmement a décidé de créer un Comité spécial pour l'étude de la question du désarmement moral. Trois des femmes déléguées ont été désignées pour faire partie de ce Comité, soit Mrs. Corbett Ashby (Gde-Bretagne), Dr. Mary Wooley (Etats-Unis) et Miss W. Kydd (Canada).

D'autre part, le Comité des Organisations féminines internationales pour le Désarmement, ayant également mis cette question à l'étude (comme l'annonçait un paragraphe de son *Mémoire* publié dans notre dernier numéro) vient de remettre à M. Henderson, président de la Conférence, la communication suivante préparée par un sous-Comité, qui constitue un exposé préliminaire du document plus complet que ce sous-Comité prépare sur ce sujet, et pour lequel sa présidente, Mme Dreyfus-Barney (France) sera très heureuse de recevoir des suggestions ou de la documentation.

Reconnaissant que l'hostilité morale constitue une grave menace pour la paix, le Comité du Désarmement, créé par les organisations féministes internationales, félicite la Conférence d'avoir inscrit la question du « désarmement moral » à son ordre du jour; il espère instamment que les divers gouvernements adopteront des mesures positives et méthodiques pour atteindre ce but et que, notamment, ils prendront toutes dispositions nécessaires pour préserver l'école, le livre, la presse, la radio, le cinéma, ainsi que tous les autres moyens de s'adresser au public, des influences pernicieuses qui militent contre la paix.

En outre, comme le « désarmement moral » ne consiste pas seulement à abolir l'esprit d'antagonisme, mais aussi à faire naître un esprit de compréhension mutuelle, le Comité est extrêmement heureux de constater que la Société des Nations se fait le champion de ce grand principe et que, en outre, elle considère que l'enseignement tendant à favoriser cette compréhension constitue une activité d'une très grande portée.

Le Comité se permet donc d'espérer que la Conférence appuiera et renforcera les commissions permanentes et les Instituts de la Société des Nations qui sont expressément chargés de cette mission importante. Le Comité espère, en outre, que l'action collective entreprise à cette fin par un grand nombre d'Etats distincts pourra être élargie et que ces Etats pourront entre eux poser les bases d'un énergique programme de réalisations, destiné à favoriser une meilleure entente internationale.

Comme le désarmement moral et le désarmement matériel sont étroitement liés l'un à l'autre, le Comité estime qu'il ne peut trop souligner la nécessité impérieuse pour les gouvernements de prendre des mesures énergiques en vue de réaliser ces deux fins. Au nom de toutes les femmes, auxquelles incombe spécialement le devoir de conserver la vie, le Comité fait appel à la Conférence pour que celle-ci mette tout en œuvre afin de réaliser cet objet et de préserver les générations nouvelles des ravages moraux et matériels de la guerre.

Conférence d'Etudes

Poursuivant son activité, le Comité du Désarmement des Organisations féminines internationales est actuellement occupé à préparer une Conférence d'études dont la date a été fixée aux 7 et 8 mai prochain.

Le programme prévoit deux déjeuners en commun au Club International, au courant desquels sera fait un exposé du travail accompli soit par ce Comité comme tel, soit par ses organisations constituantes; et deux après-midis de séances, de 14 h. 30 à 19 h., coupées par le thé. Voici les questions qui seront traitées au cours de ces séances, et pour lesquelles le concours d'orateurs de premier ordre est prévu: nous pouvons déjà annoncer les noms de MM. de Brouckère, sénateur (Belgique), de Madariaga, ambassadeur (Espagne), et de Mrs. Corbett Ashby:

1. Examen des propositions présentées lors de la discussion générale à la Conférence du Désarmement (abolition des armes d'agression, etc).
2. Situation actuelle. Progrès réalisés par la Commission générale de la Conférence, en ce qui concerne la discussion du projet de Convention.
3. Questions spéciales:
   a) Fabrication privée et trafic des armements;
   b) Limitation budgétaire;
   c) Commission permanente du désarmement
4. L'organisation de la paix:
   a) Confiance et sécurité;
   b) Désarmement moral.

Les séances auront lieu à la Maison de l'Eglise américaine, rue de Monthoux (en face du Club International). L'entrée sera gratuite sur présentation d'une carte, mais le nombre des places sera limité à 250 environ, cette Conférence devant être une *réunion d'études*, au cours de laquelle puissent être discutées les questions inscrites au programme, et non pas un meeting de propagande. Les personnes qu'intéresse cette Conférence pourront donc se procurer de ces cartes, soit auprès des organisations internationales membres du Comité féminin international, auxquelles elles se rattachent par l'intermédiaire des Sociétés ou des branches nationales, soit auprès du Secrétariat du Comité féminin international, 25, quai du Mont-Blanc. Ces cartes donneront droit à un bon de déjeuner à prix réduit (2 fr. 50).

(Les personnes habitant hors de Genève et qui voudront suivre les travaux de cette Conférence sont priées de s'adresser pour toute indication de logement à Mlle Weiglé, 41, rue des Charmilles, Genève, secrétaire générale du Comité féminin local pour le Désarmement).

Réunions diverses

Afin de mieux établir le contact entre les membres du Comité de Désarmement des Organisations internationales et toutes les personnes que ses travaux intéressent, deux modes de rencontres ont été inaugurés durant ce mois avec plein succès: ce sont d'une part les déjeuners du mardi et de l'autre les réunions du vendredi soir.

Chaque mardi en effet, les membres du Comité déjeuneront au Club International, où une table leur sera réservée ainsi qu'aux membres des Sociétés féminines désireuses de se joindre à eux; et tous les vendredis soir, chacune des quinze organisations constituantes du Comité International recevra à tour de rôle au Secrétariat, 25, quai du Mont-Blanc, 3me étage, toutes les personnes également désireuses de discuter dans une atmosphère de sympathique compréhension les problèmes du désarmement. La première de ces réunions dans laquelle quelques membres du Soroptimist-Club ont fait fonction de maîtresses de maison a été tout à fait cordiale et intéressante, et la causerie de Mrs. Puffer Morgan (Etats-Unis) extrêmement appréciée.

Erratum. — A la suite d'un *lapsus calami*, le nouveau numéro du téléphone du Secrétariat du Comité des Organisations féminines internationales pour le Désarmement a été mal indiqué dans le précédent No du *Mouvement*: c'est 24.367 qu'il faut lire.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Corseaux et la Tour de Peilz, avril 1932.

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES,

Le moment est venu de préparer notre Assemblée générale, qui aura lieu à Zurich, probablement les 15 et 16 octobre.

Votre Comité arrive à la fin de son mandat trisannuel. Après 16 ans d'activité, trois de ses membres désirent se retirer: Mlle Zellweger, notre ancienne présidente, qui a consacré à l'Alliance une somme énorme de temps et de forces; Mlle Schindler, notre dévouée et excellente trésorière; et Mme Glättli, qui, en sa qualité de présidente de deux de nos Commissions, rend de précieux services au Comité.

Nous ne pouvons pas nous représenter notre Comité privé de ces trois forces qui lui assuraient, en outre, le maintien des traditions de l'Alliance. Mais nous devons nous incliner devant leurs raisons, santé et circonstances de famille. Mme Lotz-Rognon doit, elle aussi, se retirer pour des raisons de force majeure.

C'est avec tristesse que leurs collègues se sépareront de ces quatre membres si capables et si dévouées auxquelles les avait attachées un long travail en commun.

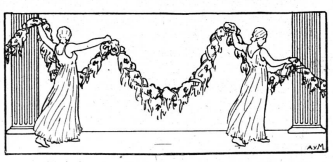
Nous vous prions de nous faire, avant le 1er juin, vos propositions pour combler ces vides, et nous vous recommandons de vous assurer au préalable que vos candidates accepteraient une élection.

Veuillez également nous envoyer, avant le 1er juin, vos postulats et propositions pour l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Nous espérons que tous les vœux s'exprimeront librement, car la collaboration de toutes nos Sociétés affiliées nous est précieuse.

S'il y a des changements de personnes ou d'adresses dans vos Comités, vous voudrez bien nous les indiquer immédiatement, afin de nous faciliter les correspondances.

En attendant vos propositions, recevez, Mesdames et chères Alliées, l'expression de nos sentiments de sincère cordialité.

Pour le Comité:
La Présidente: ANNE DE MONTET.
La Secrétaire: Fanny MARTIN.



A travers les Sociétés

Le restaurant et hôtel sans alcool « Seehof » à Hilterfingen (Lac de Thoune).

Nos lectrices ont certainement déjà entendu parler de cette nouvelle initiative d'un groupe de femmes suisses, qui, réunies en une Société coopérative ont acheté un hôtel situé sur cette rive charmante du lac de Thoune pour en faire véritablement la maison de vacances et de repos des femmes de notre pays. Très bien réorganisé, remis à neuf, et dirigé par une femme qui a fait ses preuves à la Saffa, Mme Herzog-Suter (Berne), cet hôtel à déjà pu accueillir pendant les vacances de Pâques de nombreuses clientes qui se sont toutes déclarées enchantées aussi bien du confort de l'hôtel, que de l'excellence de sa cuisine, de la modération de ses prix et surtout de l'atmosphère familiale que l'on y respire.

Puisque cet hôtel doit être celui des femmes suisses, ses initiatrices désirent vivement qu'il soit aussi connu et utilisé en Suisse romande. Berne est en effet si bien le lieu de rendez-vous général de tant de Comités et d'Associations nationales et intercantonales que l'occasion peut s'offrir fréquemment d'eller, en récompense d'une séance fatigante, passer un « week-end » à Hilterfingen. Pour celles qui ont besoin de repos, les bords du lac de Thoune, abrités, ensoleillés, délicieusement fleuris durant les semaines à venir, sont un lieu enchanteur, aussi bien que pour celles qui cherchent un centre tranquille et confortable pour leurs excursions. Et enfin, le nouvel hôtel se prête également à merveille pour des réunions de Comités, des Conférences peu nombreuses, etc., etc. S'adresser pour tous renseignements, prospectus, prix etc. à la directrice (Téléphone: Hilterfingen 92.26).

Union des Femmes de Genève.

Beaucoup de monde et d'entrain au thé mensuel du 9 avril. Causerie vivante et claire de Mme Lescaze sur les « Vacances pour mères de famille », cette œuvre si utile créée par l'Union des Femmes, qui procure chaque année un séjour d'été à 70 mères fatiguées. Joli choix de chansons, chantées avec goût et brio par Mlle Constentin, avec accompagnement de piano finement exécuté par M. Buard.

Enfin, conférence de Mlle Jeanne Roget sur une magnifique œuvre de collaboration entre ouvriers et patrons. Il s'agit de la vaste entreprise qu'est la fabrique de chocolats créée par les frères Cadbury, à Bourneville en pleine campagne à 4 km. de Birmingham, une véritable cité qui n'a cessé de croître depuis une cinquantaine d'années, où rien n'a été négligé pour rendre la vie saine et agréable à cette nombreuse population de travailleurs.

Mlle Roget, illustrant par des projections son intéressante causerie a présenté à son auditoire de la façon la plus saisissante cette belle réalisation dans le domaine de la compréhension mutuelle entre le patronat et le travail.

R. B.

Ecole d'études sociales pour femmes. (Genève.)

Vendredi 15 avril, à l'Ecole d'Etudes sociales pour femmes, trois candidates au diplôme sont venues présenter leur travail devant un nombreux auditoire.

Mlle Yolande van Muyden, élève des sections « Activités sociales et secrétaires », a donné une étude intéressante et approfondie sur *Le taylorisme dans le ménage*, travail entrepris sous la direction de M. A. de Maday. Ce sujet vaste et complexe fait bien ressortir pourquoi le travail ménager est un anachronisme au sein de l'économie moderne, et comment la division du travail appliquée d'une manière intelligente et rationnelle pourrait aplanir les innombrables difficultés de la ménagère. Chaudement applaudie, Mlle van Muyden, qui fut fort appréciée dans ses stages, reçoit son diplôme avec félicitations.

Les autres candidates sont toutes deux membres de la section des secrétaires-bibliothécaires, et leurs travaux furent dirigés par M. H. Delarue. Mlle Anne Archinard, dans son *Essai de classement des romans de la Bibliothèque moderne*, a essayé de résoudre un problème attrayant, certes, mais demandant beaucoup de psychologie et une grande documentation. Les bibliothécaires ont senti le besoin d'un nouveau classement des volumes pour la bibliothèque populaire, qui aide le lecteur dans son choix. Cet essai, basé sur une méthode anglaise, préconise un système de classement par matières. Seule la pratique prouvera sa valeur.

C'est en faisant un stage à la Bibliothèque universitaire que Mlle Anne-Marie Babel a été tentée par ce sujet ardu, mais utile: *Classement de bibliographies pour le catalogue par matières de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève.* Ce travail consiste en une revision catalogée des bibliographies de la bibliothèque d'une part, et d'autre part en un choix de bibliographies intéressantes qui n'y figurent pas encore. Ces deux candidates, fort applaudies elles aussi, recevront leur diplôme lorsqu'elles auront terminé leurs stages.

De ces trois travaux, l'un a ouvert aux futures candidates un vaste champ de travail ,le problème social du travail ménager; les autres seront sans aucun doute utiles aux bibliothèques intéressées.

M. V.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 30 avril:
GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont. 16 h.: Thé mensuel. Musique; 16 h. 45: *Une des questions à l'étude dans la Commission contre la traite*, par Mme le Dr. P. Luisi, déléguée de l'Uruguay à la C. C. P. de la Société des Nations pour la protection de l'enfance et de la jeunesse, ancien professeur d'hygiène sociale à l'Ecole Normale de Montevideo.

Mardi 3 mai:
LAUSANNE: XVIIe Assemblée générale de la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud. (Voir aux annonces.)

Vendredi 3 mai:
GENÈVE: Emissions Radio Suisse-romande, 17 h. 15, à 17 h. 30: *Activités féminines et féministes actuelles,* causerie par T. S. F. par Mlle Emilie Gourd.

Samedi 7 mai:
GENÈVE: Première journée de la Conférence d'Etudes sur le Désarmement, organisée par le Comité du Désarmement des Organisations féminines internationales. (Voir plus haut.)

Dimanche 8 mai:
GENÈVE: Deuxième journée de la Conférence indiquée ci-dessus.

Mardi 10 mai:
GENÈVE: Assemblée générale du Sou Joséphine Butler. (Voir aux annonces.)

Des jeunes filles de 16 à 20 ans trouveront un accueil amical au
Volkshochschulheim Denkendorf
près d'Esslingen (Würtemberg)
Cours: enseignement ménager, soins aux enfants, langue et littérature, pédagogie.
Pour tous renseignements s'adresser à la direction du
— Volkshochschulheim Denkendorf, Würtemberg —

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

XVIIe Assemblée générale de la Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud

à Lausanne, le mardi 3 mai 1932

ORDRE DU JOUR:

9 h. 30. Thé matinal au local de l'Union des Femmes de Lausanne, Saint-Pierre, 4
10 h. 15. **Lausanne-Palace. Séance administrative.**
1) Bienvenue. 2) Appel des déléguées. 3) Procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 mai 1931. 4) Rapport du Comité. 5) Rapports de la trésorière et des vérificatrices. 6) Nouvelles des Unions du Sentier et de Vevey. 7) Communications.
11 h. 30 „*Les Mûriers*" (Maison vaudoise d'éducation).
12 h. 30 Dîner au Lausanne-Palace (Fr. 4.—).
14 h. 15 *Assurance et moralité publique.* Conférence par M. A. Freymond, Directeur de l'Assurance mutuelle vaudoise.
15 h. 30 Productions diverses.
16 h. Thé offert par l'Union des Femmes de Lausanne.

Les séances sont publiques

Assemblée Générale de l'Association du Sou Joséphine Butler

Mardi 10 Mai 1932, à GENÈVE

Rue Général Dufour, 3 (Union chrétienne de Jeunes Gens)
(Tram no 1, arrêt rue de Hesse)

Comité Général

10 h. 15: Culte.

1. Appel des déléguées. — 2. Procès-verbal. — 3. Rapport du Bureau exécutif. Discussion. — 4. Rapport de l'Agente. — 5. „*Plus Haut*". — 6. Propositions individuelles.

12 h. 15 **Dîner en commun (2 fr. 50)**
Taverne de Plainpalais (Restaurant sans alcool) Rue de Saussure
Prière de bien vouloir s'inscrire avant le 5 mai, chez Mme de Morsier, 4, rue de l'Athénée, Genève.

Assemblée Générale (Séance publique)

14 h. précises. I. Ouverture par Mme FATIO-NAVILLE, présidente genevoise. — II. Rapport du Bureau exécutif. — III. Election du Bureau exécutif.
14 h. 30 IV. **Voyage au Proche-Orient,** par M. REELFS, secrétaire général de la Fédération Abolitionniste Internationale.
15 h. V. **Quels peuvent être nos moyens d'action en Chine et au Japon?** par Mme H. JOHANNOT.
16 h. **Thé.**
16 h. 30 **Visite de la „Retraite".** (Autocar 0 fr. 50 par personne).